

A.O.C. CREMANT DE BOURGOGNE
DECLARATION PREALABLE D'AFFECTATION PARCELLAIRE - RECOLTE 2018

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE : ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE : Email:

TEL: Port : FAX: N° CVI:

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES PRODUCTEURS DE CREMANT DE BOURGOGNE :

- VINIFIE dans ses chais VEND du RAISIN à COOPERATEUR (dans ce cas, envoyer la DAP à votre cave coopérative)
 VEND du MOUÏ* à : FOURNIT pour élaboration à façon du RAISIN à :
 FOURNIT pour élaboration à façon du MOUÏ* à :

Déclare affecter les parcelles ci-après désignées à la production de vin de base destiné à l'élaboration de Crémant de Bourgogne :

Appellation de départ qui figure sur votre CVI	Appellation revendiquée	Commune	Lieu-dit	Référence cadastrale Section n° parcelle	Année de plantation	Superficie totale de la parcelle	Superficie engagée*	Cépage	Ecartement entre rangs en mètre	Ecartement sur le rang en mètre
TOTAL SURFACE (ha)										

* La partie de parcelle engagée doit pouvoir être identifiée sur le terrain par la commission professionnelle d'après des éléments visibles (peinture des têtes de rang, signalétique...)
 Fait à le/...../2018

Signature du producteur: Signature(s) du/des propriétaires de métairie :